

*Relation de  
ce qui se  
passe après  
la mort du  
Pape.*

DÈS le moment que le Pape est expiré, on répand la nouvelle de sa mort dans toute la Ville de Rome par le son d'une Cloche qui est au Capitole, qui ne sonne jamais que pour ce sujet. Le Cardinal Camerlingue se saisit de l'Anneau du Pêcheur, qui est le Sceau du Pape, & le rompt en présence de trois Cardinaux. Ensuite il donne les ordres nécessaires tant pour ce qui regarde le Palais Pontifical, que pour la sépulture du Défunt, qu'on fait embaumer & revêtir de ses Habits Pontificaux. Le soir on porte le Corps à saint Pierre, dans une Litiere précédée de deux petites pièces de Canon, accompagnée de flambeaux, des Chevaux légers, & des Pénitenciers de saint Pierre. Le Corps est exposé dans une Chapelle sur un Lit de parade élevé, en sorte que ses pieds peuvent être baisez, au travers d'une grille de fer, qui fait la clôture de la Chapelle.

Personne ne peut entrer dans cette Chapelle sinon ceux qui distribuent une grande quantité de Cierges au Peuple qui va baiser les pieds du Défunt. Après avoir été exposé trois jours durant, on l'enterre à St. Pierre, & si le Défunt a souhaité d'être enterré dans une autre Eglise qu'à saint Pierre, son Corps reste un an sans y être porté, & l'année finie, on le porte avec beaucoup de cérémonie dans l'Eglise où il a demandé d'être inhumé. Dès le moment que le Pape est élu, le Clergé de saint Pierre est obligé de faire faire un drapeau de mort que l'on garde, pour servir à ses Funérailles.

Les Obseques durent neuf jours, & la cérémonie se fait par le sacré Collège, qui se